L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & C°.
NO. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à son domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $50; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, batimens et bateaux à vapeur, ou maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double de prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c., lui seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles au moncez pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

POUR ST. LOUIS, Alton et tous les lieux intermédiaires—Le bateau à vapeur ALTON, capitaine Gillespie, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras, ou à JOHN A. MERRITT,
20 mai — 53, rue du Camp.

POUR LOUISVILLE, Cincinnati et tous les ports intermédiaires—Le steamer MONARCH, capitaine Hugh [illegible], est prêt à recevoir du fret et partira Dimanche, le 24 courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Natchez, ou à LAYET & AMELUNG,
20 mai — 17, rue du Commerce.

POUR LOUISVILLE et les ports intermédiaires—Le steamer GREY EAGLE, capitaine [illegible], partira positivement Mardi le 27 courant, à midi; un plan de sa chambre est [illegible] l'office des soussignés chez lesquels on peut [illegible] les passages avant son arrivée.
LAYET & AMELUNG, agents,
20 mai — 17, rue du Commerce.

POUR FORT TOWSON, Jonesborough Fulton et Shreveport—Le bateau à vapeur, neuf, fin marcheur et tirant peu d'eau BOGUE HOUMA, capitaine Wood, partira jeudi, 21 du courant, à 10 heures a. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bout de la rue du Canal, ou à WM. S. BROWN,
26, rue Gravier.

N. B. Le bateau à vapeur MARINER, est au-dessus de l'embarras, et venant d'être nouvellement réparé, fera des voyages conjointement avec le Bogue-Houma. Le fret sera transporté sans retard aux lieux de leurs destinations.
20 mai

PAQUEBOTS REGULIERS ENTRE LA NLLE. ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE.
LE steamboat PAUL JONES, capitaine Thomasson, fera à partir de cette date, les voyages réguliers entre les ports ci-dessus mentionnés, partant de la Nlle. Orléans, tous les mardis à 10 heures du matin, et de Donaldsonville, tous les samedis à 6 heures du matin.
Pour fret ou passage, s'adresser au capt à bord ou à
30 a—1m. — HENRY TETE, 13, rue Conti.

POUR LOUISVILLE, Cincinnati et les Ports intermédiaires—Le steamer BURLINGTON, capitaine Mitchell, partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Commune, ou à BOGERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier.

N. B. Le Burlington prendra du fret pour Memphis et Randolph. — 13 mai

LIGNE DE BATEAUX A VAPEUR ENTRE LA ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE.
Cette ligne se comp[illegible] trois bateaux suivan[illegible] Le bateau à va[illegible] JONES, capit. T[illegible]
Le bateau à vapeur TECHE, capit[illegible] — A. GALLATIN, [illegible]
Les bateaux ci-dessus mentionnés [illegible] état et commandés par des officiers [illegible] ités. Ils tiendront pendant [illegible] hautes la ligne entre les ports [illegible] le plus grande attention sera [illegible] fret placé sur ces différens bateaux [illegible] Ils n'agront point de [illegible] pour leur départ et feront leur voyage [illegible] toute la célérité possible. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à HENRY TETE, 13, rue Conti.

N. B. Ces [illegible] ne seront point responsables des dettes [illegible] par leurs officiers, à moins qu'elles ne [illegible] prisées par un ordre du capitaine ou des [illegible] aire. — 14 fev

A [illegible]—La Maison spacieuse à magasins, [illegible] contigue à la Banque de Commerce, [illegible] ent occupée par Mrs. Pierre Shannon et [illegible] sion en sera donnée immédiatement.
GEO. O. HALL, caissier.

MAISON A VENDRE en face du marché du faubourg Tremé, le marché ayant un beau commencement, elle est la seule maison en face de ce marché, s'adresser rue St Pierre No. 123. — 9 mai

MAISONS A LOUER—Une maison à étage, si[illegible] rue Moreau, entre les rues du Port et Saint [illegible]
[illegible]

A LOUER—La belle maison [illegible] coin des rues Tchoupitoulas et de Bourse, avec cuisine et hydrant dans la cour. S'adresser à la pharmacie de H. CURTIUS. — 17 avril

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.
Arrangement pour l'été.
A PARTIR de dimanche 3 courant, la Locomotive partira pendant l'été du dépôt, à la rue des Bons Enfans pour aller à Versailles, ou plus loin selon les progrès du chemin, aux heures suivantes:

DANS LA SEMAINE.

Départ.	Retour.
A 7 heures A. M.	A 9 heures A. M.
" 5 " P. M.	" 6 1-2 " P. M.

LES DIMANCHES.

Départ.	Retour.
A 7 heures A. M.	A 8 heures A. M.
" 10 " "	" 11 " "
" 1 " P. M.	" 2 " P. M.
" 5 " "	" 6 1-2 " "

Nouvelle-Orléans, ce 1er Mai 1840.
Par ordre de la Direction,
1er mai — WILLIAM FURST, Secrétaire.

RECU par le Lafayette, en débarquement, un bel assortiment d'habillements d'été:
Paltos en coutil fils et en mérinos,
Redingottes do
Pantalons do
Blouses en toile grise très fine,
Chapeaux blancs en mérinos,
Coutils fil, dessins nouveaux,
Mouchoirs de batiste, cols, pélerines, et autres articles,
Gants fil d'Ecosse,
Chemises et chemisettes en batiste d'Ecosse pour enfants.
Le soussigné partant incessamment pour France, offre de vendre les articles ci-dessus à des prix modérés pour du comptant. Il prie les personnes qui lui doivent de vouloir bien venir régler leur compte.
Ven. DECAUX,
8 avril—a No. 75, rue Royale, entre Bienville et Conti.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Mozart du Havre,
Garde-manger métallique,
Veilleuses do
Bouchons forts doub e placage, pour les cafés,
Cafetières à la Capy,
Lampes de bureau, cuivre et bronze,
Lampes carcelle,
Chandeliers à verrine, en cristal,
Bougeoires do en plaqué et bronze,
Cylindres pour chandelles,
Porte liqueurs et porte-huilliers palissandre,
Un assortiment d'articles de fantaisie en porcelaine et cristal de couleur,
Constamment en magasin—Pendules, vases, candelabres, lampes anglaises, meubles et glaces françaises, services de tables en porcelaine, cristal et plaqués, coutellerie de table &c. &c.
Articles pour les cafés.
Gobelets, caraffes, verres à glaces, vases à cerises, verres à bierre et pots à eau-de-vie en Britannia, bouchons plaqués très forts, &c. &c.
AUSSI—Un grand assortiment de verrerie, de porcelaine blanche, à filet or et à fleurs, à vendre par caisses et en détail.
V. & O. VIGNAUD,
20 avril — No. 40, rue de Chartres.

ARTICLES DE FANTAISIE—Cannes de bois de rose et d'ivoire, tables à ouvrage pour hommes et bureaux pour écrire, tables à à ouvrage pour dames et lavabos; boîtes à musique, boîtes à cartes, encriers, et un assortiment général d'articles de fantaisie, à vendre par
HYDE & GOODRICH,
5 mai — 15, rue de Chartres.

AVIS—Le soussigné ayant découvert le moyen d'alléger par un nouveau procédé les perruques d'hommes et de dames, les toupets, bandeaux et nouvelles frisettes, proportionnellement à la température de la saison actuelle, croit devoir en prévenir les personnes qui en font usage, afin qu'elles daignent le visiter et faire choix en même temps des nouveaux objets de toilette, reçus par les derniers arrivages. THEODORE GUEDON,
Coiffeur, rue de Chartres, 150, vis-à-vis l'Hôtel d'Orléans.
On trouvera dans le même magasin en dépôt un assortiment d'instruments de chirurgie en bois, au prix de France. — 14 avril

SANGSUES.

RECU par les derniers arrivages de France, un assortiment de sangsues de choix, à vendre depuis 6 1/4 cents jusqu'à 20 cents la place, à l'entrepôt général de sangsues, rue du Quartier, No. 26, entre les rues Condé et Vieille Levée.
L'entrepôt en sera toujours fourni et les prix ne varieront jamais. — 7 mars

AVIS AUX BLANCHISSEUSES—Eau de Javelle—Cette eau a la propriété de faire disparaître toutes les taches d'encre, de vin, café, thé, fruits auxquelles le linge de table est exposé.
Mise en petite quantité dans les savonnages, elle donne au linge un blancheur parfaite, à vendre en gros et en détail à la pharmacie de
20 a — A. A. PEYCHAUD, 123 Royale.

HABILLEMENS D'ETE.
D. ISRANG & CO. Tailleurs, 23 Vieille Levée, ont récemment reçu un assortiment considérable de coutils, ginghams et autres articles de confectionnés [illegible]
[illegible]
22 avril — Ed. ISRANG & Co.

MOULIN A SCIE DE BOSINVILLE.
[illegible]
JOHN S. DAVIS & Co.

POLLARD & GREEN, rue de Chartres, No. 27, [illegible]
[illegible]

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—Le brick SARATOGA, capitaine Bedell, peut prendre 100 boucauts de sucre. Pour fret ou passage, s'adresser à
16 mai — S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR NEW YORK—Le brick OLIVE BRANCH, capitaine Watts, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
14 mai — G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR NEW YORK—Le brick GEORGE, capit. Watts, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à — G. BEDFORD & BECK,
14 mai — 24, Douane.

POUR NEW-YORK.
Ligne d'Orléans.—[Jour de départ, Mercredi le 20 courant—Le packet LOUISA, capit. Osborn, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
14 m — STETSON & AVERY, 60, rue Gravier.

POUR NEW YORK—Le brick FRANCIS P. BECK, capitaine Stackpoll, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
14 mai — G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR NEW YORK—Le beau brick PULASKI peut prendre un chargement sur le pont et partira demain. Pour fret desquels, ou passage, s'adresser à
14 mai — G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR NEW YORK—Le beau brick DELIA, capitaine Tenday, ayant son chargement engagé, et partira sans délai. Pour fret d'une charge sur le pont, ou passage, s'adresser à
14 mai — G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR NEW-YORK.
Le fin brick UZARDO, capt. Miller, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
9 mai — G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR NEW-YORK—Le brick COHANCEY, capitaine Moore, ayant son fret engagé partira pour le port ci-dessus le 12 courant. Pour passage seulement, s'adresser à
8 m — HENRY TETE, 13, rue Conti.

POUR NEW YORK—Le brick [illegible] voilier SNOW, capitaine Thondyke partira pour le port ci dessus. Pour passage seulement, s'adresser à
27 a — G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR NEW YORK—La goelette fine voilière EMILIE, capitaine [illegible], partira très prochainement pour fret [illegible] S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.
24 m

POUR BOSTON.—La goelette EVERLINE, capitaine [illegible], partira pour le port ci dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
15 mai — S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR BOSTON.—Le brick ELLESWORTH, capitaine Homer, partira pour ce port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
15 mai — S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR BOSTON—Le brick TECUMSEH, capit. Pendleton, est prêt à recevoir une cargaison pour ce port. S'adresser à GEO. GREEN & BRO.
5 mai — 26, rue du Camp.

POUR BOSTON.
Le trois mâts barque OLIVE, cap. Begelon. Pour fret ou passage s'adresser à S & J P WHITNEY,
2 mai — 73, Camp.

POUR BOSTON.
Le trois mâts barque FRANCIS, cap. Stanton, Pour fret ou passage, s'adresser à
2 mai — S & J P WHITNEY, 73, Camp.

POUR BOSTON—La goel. ENTERPRISE, capitaine Lemont, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK,
21 av — 24, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE—Le brick CAUCASIAN, capitaine Rose, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à
14 mai — G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR PHILADELPHIE—Le brick SWAN, capitaine Sneel, partira pour le port ci dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
JAMES D. DENEGRE,
9 mai — rue de la Douane.

POUR BALTIMORE—Le brick PILGRIM, capit. Campbell, a besoin de [illegible] boucaut pour compléter sa cargaison. S'adresser à
14 mai — G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR HARTFORD, (CONNEC.)—La goelette CLORINDA, [illegible] sous peu. Pour balance de chargement [illegible] s'adresser à
16 mai — JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

PORTS D'EUROPE.

POUR [illegible]—Le navire fin voilier, classé [illegible] FORBES, capt. Whitehouse, partira [illegible] Pour fret de 200 balles, ou passage, s'adresser [illegible] S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR LE HAVRE.—Le trois mâts PELERIN, [illegible] sson, partira pour le port ci-dessus. Pour [illegible] s'adresser à
S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR HAVRE.
Le trois-mâts SWITZERLAND, capitaine Hunt, peut prendre 100 balles de coton. S'adresser à bord ou à GEO. GREEN & BROTH.
26, rue du Camp.

[illegible] POUR MARSEILLE—Le navire [illegible] JULIENNE, capitaine A. Lombard. [illegible] ou passage, s'adresser au capitaine à son [illegible] J. P. BONNET.
3, rue Royale.

POUR LIVERPOOL.
Le trois mâts neuf SOBIESKI, capt. C. Emerson, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, pouvant prendre 15 passagers. S'adresser à bord, en face de la rue St. Joseph ou à
13 mai — S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts TIGER, cap. Balber. Pour fret sur le pont ou passage s'adresser à — S & J P WHITNEY,
6 mai — 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts CHATHAN, capt Riccardson, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à S & J P WHITNEY,
6 mai — 73 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts EXCHANGE, capitaine Atkins, partira pour le port ci-dessus. Pour passage, s'adresser à
1er mai — S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le [illegible] mâts PARAGON, capi[illegible] pour le port ci-dessus. [illegible]
S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL.
Le trois mâts ONTARIO, capt. Jamerson, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à S & J P WHITNEY,
17 avril — 73, Camp.

POUR BILBOA, Espagne.—Le brick CITIZEN, [illegible] Thing, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
73, rue du Camp.

POUR GLASGOW—Le trois mâts MASSACHUSETTS, cap. Sheblos, partira le 20 courant. Pour passage seulement, s'adresser à bord, en face de l'Hôtel des Monnaies ou à
G. BEDFORD & BECK,
8 mai — 24, rue de la Douane.

POUR GLASGOW—La barque anglaise BROOM, capitaine Gray, peut prendre 1000 sacs de blé. S'adresser immédiatement à
2 mai — W. G. HEWES & Co, rue Natchez.

POUR GLASGOW.
Le trois mâts Américain AGLETHAPE, capitaine Ponchell. Pour fret de quelques centaines de balles de coton, s'adresser à KENNEDY, DUREL & Co.
4 mai — 26, Toulouse.

FRET POUR ANVERS.—Un bon navire en destination pour ce port, pourrait avoir le fret de quelques centaines de balles de coton, en s'adressant à
22 ar — HUGO G. GILDEMEESTER, 46, Bienville.

PORTS DES ANTILLES.

POUR KINGSTON, (Jamaique.)—Le bon brick HENRY LEE, capitaine Snow, partira pour le port ci-dessus. Pour passage, s'adresser à
1er mai — S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp

A VENDRE OU A FRETER

POUR LA HAVANE—La goëlette LAPWING, capitaine Smith, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
15 mai — R. GRONING & Co.

A FRETER.—La galliote holandaise STANTFRIES, classée A. 1, pour n'importe quel port d'Europe. S'adresser à HAGEDORN & CRAMER,
11 mai — 50, Bienville.

DEMANDE D'UN NAVIRE—Un navire du port de 200 boucauts de tabac pourrait trouver une cargaison pour Gibraltar. S'adresser à
2 mai — J. W. ZACHARIE & Co, 89, Douane.

A VENDRE—La bonne goëlette JASPER, capitaine Harral, du port de 92 tonneaux, et construite depuis 6 ans. Elle a un bas pont et peut porter une forte charge. Pour les conditions, s'adresser à
25 av — S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

TOILE A DRAPS—100 balles toile grise de 4 1/4, à vendre par — WIGGIN & DAVENPORT,
19 mai — 25, rue Gravier.

GRAISSE—Un petit lot de graisse venant d'arriver par le Houma, de Cincinnati, à vendre par
19 mai — ALLAIN & TREMOULET, 11, rue Conti

TABAC—8 boucauts tabac du Missouri, venant d'arriver par le bateau à vapeur St. Louis, et à vendre par
19 mai — JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

RUM—100 barils rum de la Nouvelle-Angleterre, en magasin et à vendre par — J. A. MERRITT,
19 mai — 53, rue du Camp.

PORTES—75 panneaux de portes, en magasin et à vendre par — JOHN A. MERRITT,
19 mai — 53, rue du Camp.

BLE—300 sacs blé en état pour l'exportation, en débarquement du steamer St Louis, à vendre par
16 mai — JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

FARINE—800 barils à bord, à vendre par — JOSEPH LANDIS & CO.,
16 mai — 14, rue Poydras.

LIQUEURS—300 barils genièvre et eau-de-vie du pays, à vendre par — N. D. CHAMBERLIN,
16 mai — 40, rue Gravier.

EAU-DE-VIE DE PECHES—50 barils, à vendre par — N. D. CHAMBERLIN,
15 mai — 40, rue Gravier.

CONFITURES en boites, sirop de vinaigre, câpres et cornichons cerises à l'eau de vie à vendre par
15m — DAVIS & HOBART, 18, Douane.

HARICOTS blancs—50 barils haricots du Nord à vendre par — DAVIS & HOBART,
15 mai — 18, Douane.

SAIN-DOUX—800 barillets sain-doux en feuilles, à vendre par — JOSEPH LANDIS & CO.,
14 mai — 14, rue Poydras.

INDIGO—8 surons indigo espagnol, à bord, à vendre par — JARVIS & ANDREWS,
16 mai — Enc. Commune et Tchoupitoulas.

MOUTARDE DE LONDRES—A vendre par — JARVIS & ANDREWS,
16 mai — Enc. Poydras et Tchoupitoulas.

SOULIERS de femmes et d'enfants—Un assortiment général est constamment à vendre par
16 mai — FROST & Co, 8, Douane.

CHAPEAUX de laine blancs et noirs, fins et communs, à vendre par — FROST & Co,
16 mai — 8, Douane.

BOIS de teinture—44 tonneaux, en débarquement et à vendre par
16 mai — R. GRONING & Co.

MARCHANDISES SECHES—30 caisses imitation d'indiennes françaises et 4 caisses peaux de chevreuil, en débarquement du brick Ellsworth, à vendre par
13 mai — ISAAC BRIDGE & Co. 134, Magasins.

LES soussignés ont reçu par le brick Orient et le navire Oscar, tous les deux de Bordeaux, les articles suivants, qu'ils offrent à vendre:
10 1/2 pipes eau de vie de cognac de Champagne de 1821 de la marque bien connue de Maccary,
140 1/2 pipes eau de vie de cognac de la preuve de la marque de Dussant Jr,
3 caisses papier à lettre doré sur tranche,
180 caisses vin rouge,
25 barriques vin rouge (St. Estephe).
Plus un ancien assortiment de vin de St. Sauveur, Leoville, Chateaux Margaux et Lafitte en barriques et en caisses; vin blanc de Sauterne en barils et en caisses, etc.
20 avril — BOUTIN, GALLY & Co.

LES Soussignés offrent à vendre les articles suivants, reçus par les derniers arrivages de Bordeaux:
[illegible]
20 avril — LAMBERT, [illegible] Coin St. Louis et Levée

RECU par le navire Lafayette—[illegible]
[illegible]
LONGUEVILLE & VALETON, [illegible]

[illegible]

BLANC DE PLOMB—300 barillets à vendre par
16 m — C. S. HARRISON & Co., 24, Poydras.

CLOUS—200 barils à vendre par
16 m — C. S. HARRISON & Co., 24 Poydras.

TRAITES SUR NEW-YORK à vendre par
16 m — SCHMIDT & Co., 86, Bienville

TRAITES SUR PHILADELPHIE à vendre par
16 mai — SCHMIDT & Co., 86, Bienville

MAIS—3000 boisseaux maïs, 600 do. avoine, à vendre par
16 m — W. S. BROWN, 26, Gravier.

RIZ—40 tierçons qualité supérieure à vendre par
16 m — J. A. BARELLI & Co., 61, Commune.

SACS EN PITRE—34 balles à vendre par
16 m — J. A. BARELLI & Co., 61, Commune.

RUM—40 barils et 10 poinçons à vendre par
16 m — J. A. BARELLI & Co., 61, Commune.

MANTAS—30 balles à vendre par
16 m — J. A. BARELLI & Co., 61, Commune.

THE POUCHON—50 1/2 coffres, à vendre par
16 mai — N. D. CHAMBERLIN, 40, Gravier.

NOIX muscades—80 barils de [illegible], à vendre par
16 mai — N. D. CHAMBERLIN & Co., 40, Gravier.

CHANGE sur New York, à vendre par
16 mai — R. GRONING & Co.

TOILE DE DUNDEE [illegible] balles, en magasin et à vendre par
16 mai — R. GRONING & Co.

RIZ—250 tierçons, en magasin et à vendre par
16 mai — WOOD & SIMMONS, 60, Magasins.

PIERRE A PAVER—16 tonneaux, à vendre par
JOHN CROSBY, 39, Camp.

[illegible]—600 sacs maïs, en magasin et à vendre par
16 mai — WM. C. TOMPKINS & Co. 66, rue du Camp.

PAPIER à envelopper—400 rames à vendre par
16 m — DAVIS & HOBART, 18, Douane.

TRAITES sur Londres, à vendre par
16 mai — AUGTE. MOLIER, 85, rue St. Louis.

CAFE—4000 sacs de Laguayra, en débarquement et à vendre par — R. GRONING & Co.

BLE—470 boisseaux en magasin et à vendre par
16 mai — STETSON & AVERY, 60, rue Gravier.

CORDAGES DE MANILLE bien assortis, à vendre par
16 mai — STETSON & AVERY, 60, rue Gravier

BILLETS de Banque du Tennessee à vendre par
16 mai — STETSON & AVERY, 60, Gravier.

CAFE—600 sacs café Havane vert [illegible] à vendre par
15 mai — R. GRONING & CO.

25 DEMI coffres thé noir, [illegible] par
15 mai — R. GRONING & CO.

PORC PRIME—50 barils [illegible], à vendre par
15 mai — R. GRONING & CO.

BŒUF mess, M. O. [illegible] barils et 1/2 barils, à vendre par — MAHARD & BROTHER, 38 Nlle. Levée.

FARINE—400 barils farine superfine et 100 barils farine à vendre par MAHARD & BROTHER, 38 Nlle. Levée

TRAITES [illegible] BRIDGE & Co. 134, rue des Magasins.
15 mai

MAIS [illegible] à vendre par
15 m — W. C. THOMPKINS H Co. 66, rue du Camp.

BŒUF—100 barils prime, à vendre par
14 mai — J. SMALL, 36, rue Gravier.

[illegible] de Bœuf—5 1-2 barils, à vendre par
14 mai — J. SMALL, 36, rue Gravier.

CIGARES de la Havane—150,000, à vendre par
14 mai — J. SMALL, 36, rue Gravier.

BLANC de Plomb—500 barillets, à vendre par
14 mai — J. SMALL, 36, rue Gravier.

PLOMB en Petites Barres—40 caisses à vendre par
14 mai — J. SMALL, 36, rue Gravier.

BOTTES—20 caisses bottes fortes, à vendre par
14 mai — J. SMALL, 36, rue Gravier.

TOILE à Draps, blanchie et écrue—100 caisses et balles, 3 1/4, 7 8, 4 4, 9 8 et 5 4, à vendre par
14 mai — J. SMALL, 36, rue Gravier

CORDES D'EMBALLAGE—300 rouleaux, à vendre par
14 mai — J. SMALL, 36, rue Gravier.

COUTILS BLEUS—16 balles, à vendre par
14 mai — J. SMALL, 36, rue Graiver.

VELOURS DE TOBBY—1 caisse à vendre par
14 mai — J. SMALL, 36, rue Gravier.

SUCRE RAFFINE de différentes qualités, à vendre par
14 m — R. GRONING & Co.

SUCRE DE LA HAVANE blanc et brun à vendre par
14 m — R. GRONING & Co.

ESPRITS DE THEREBENTINE, à vendre par
13 mai — P. A. GIRAUD, 12 Tchoupitoulas.

CLOUX DE GIROFLES—400 livres à vendre par
13 mai — P. A. GIRAUD, 12 Tchoupitoulas.

VIN ROUGE et vin de Champagne à vendre par
13 mai — P. A. GIRAUD, 12 Tchoupitoulas.

CORDES D'EMBALLAGE—Un petit lot à vendre par
13 mai — P. A. GUIRAUD, 12 Tchoupitoulas.

FARINE—10 barils farine supérieure à vendre par
13 mai — P. A. GIRAUD, 12 Tchoupitoulas.

AVOINE—1500 boisseaux en débarquement à vendre par
13 mai — P. A. GIRAUD, 12 Tchoupitoulas.

FARINE—200 barils en bon état, à vendre par
13 mai — JUSTUS VAIRIN & Co, 26 Poydras.

TOILE de l'inde, à vendre par
13 mai — GEO. GREEN & BRO. 26, rue du Camp.

PORC—100 barils mess et prime, à vendre par
13 mai — W. S. BROWN, 26, rue Gravier.

BŒUF prime, à l'inspection, à vendre par
13 mai — JUSTUS VAIRIN & Co, 26, Poydras.

SEL fin de Liverpool—300 sacs, à vendre par
13 mai — SAM. BELL, 89, Magasins.

PORC Mess, prime et P. O. à l'inspection, à vendre par
13 mai — SAM. BELL, 89 Magasins.

BŒUF—100 barils bœuf prime, à vendre par
13 mai — SAM. BELL, 89 Magasins.

TOILE et Corde d'emballage du Kentucky, à vendre par
13 mai — SAM. BELL, 89 Magasins.

TOILE à drape de Russie—40 balles à vendre par
13 mai — ISAAC BRIDGE & Co. 134, Magasins.

BEURRE—20 barillets beurre frais de l'Ouest, à vendre par
13 mai — W. G. MULLEN, 13, Poydras.

FARINE [illegible] de choix, à vendre par
13 mai — W. G. MULLEN, 13, Poydras.

LARD—30 barriques plats-côtés de Cincinnati, à vendre par — W. G. MULLEN, 13, Poydras.

EAU-DE-VIE—25 barils eau-de-vie du pays, à vendre par
12 mai — W. C. MULLEN, 13, Poydras.

TRAITES sur New York de 1 à 4 jours de vue, à vendre par — BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.
12 mai

TOILE D'I[illegible] blanche et écrue, à vendre par — HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.
11 mai

DRILLS [illegible] & CRAMER, 50 Bienville.

GUINGANS [illegible] CRAMER, 50 Bienville.

MAIS [illegible] à vendre par — Magasins—11 m.

[illegible] CRAMER, 50 Bienville.

[illegible] New-York, à vendre par — HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

RIZ—40 tierçons riz de Charleston, à vendre par
11 mai — BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

INDIGO—8 surons indigo espagnol, à bord, à vendre par
11 mai — JARVIS & ANDREWS, 1 et 3, Tchoupitoulas.

EAU-DE-VIE DE PECHES—25 barils à vendre par
11 mai — N D CHAMBERLIN & co, 40, Gravier.

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, à vendre par
11 mai — ADAMS, HARTWELL & Co.

POMMES SECHES—30 barils, à vendre par
11 mai — ADAMS, HARTWELL & Co.

HARICOTS—20 barils haricots blancs, à vendre par
11 mai — ADAMS, HARTWELL & Co.

ALCOHOL—10 barils, à vendre par
11 mai — N D CHAMBERLIN & co, 40, Gravier.

BŒUF—M. O. prime en barils et 1-2 barils, à vendre par
9 mai — MAHARD & BRO. 36, Nlle. Levée.

FARINE—8000 barils, à vendre par — G. DORSEY,
9 mai — 44, Nouvelle-Levée.

TRAITES sur la Havane, à vendre par
R. GRONING & Co. — 9 mai

SAUMON—75 barils en magasin et à vendre par
9 mai — D. VANCOURT, 4, Front Levee.

LARD—80 boucauts plat-côtés et épaules, à vendre par
9 mai — ADAMS, HARTWELL & CO.,

PORC—150 barils et têtes de cochons, à vendre par
9 mai — ADAMS, HARTWELL & CO.

PORC.—400 barils mess et prime et 200 do. M. O. à vendre par — MAHARD & BRO. 36, Nlle. Levée. — 9 mai.

LA Banque d'Orléans tire sur New York et Philadelphie
8 mai—3 — J. B. HULLEN, caissier.

CLOUS—700 barillets clous de l'Est, à vendre par
8 mai — J. B. FIELD, 73, Bienville.

TOILE A DRAPS—100 balles 4/4, à vendre par
8 m — WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

MORUE—304 morue blanche et fraiche, à vendre par
8 mai — ISAAC BRIDGE & Co. 134, Magasins.

COTON de Lowell—16 balles 7/8, à vendre par
12 mai — ISAAC BRIDGE & Co, 134, Magasins.

SUCRE raffiné—60 barils en magasin, à vendre par
12 mai — ALLAIN & TREMOULET, 11, rue Conti.—12 Mai.

SIROP de Batterie—22 barils récemment reçus, à vendre par ALLAIN & TREMOULET, 11, rue Conti.—12 Mai.

CAFE DE LA HAVANE prime strict, à vendre par
12 mai — ABRAHAM TRIER, 34 Gravier.

GINGEMBRE EN POUDRE—150 barillets à vendre par
12 mai — N. D. CHAMBERLIN & Co. 40 Gravier.

MAIS—500 sacs à vendre par
12 mai — W. G. TOMPKINS & Co, 66, Camp.

MAIS.—500 Sacs en débarquement du steamer Prairie, à vendre par JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.

CHAPEAUX de laine et de soie à vendre par
12m — FROST & Co., 8, Douane.

MAIS—500 sacs à vendre par
12 mai — W. C. TOMPSKINS & Co. 66 Camp.

RIZ—20 tierçons en magasin et à vendre par
12 mai — WOOD & SIMMONS, 60 Magasins.

TABAC—20 boucauts tabac, à vendre par
7 mai — C. S. HARRISON & CO., 24, rue Poydras.

LARD—19 boucauts jambons et épaules, à vendre par
7 mai — C. S. HARRISON & CO., 24, rue Poydras.

BAS de soie de fantaisie à vendre par
7 mai — CLASON & VLES, 44 Chartres au 1er.

WHISKEY—250 barils whiskey rectifié, à vendre par
7 mai — J. LANDIS & CO, 14, rue Poydras.

SAINDOUX—800 barillets en débarquement et à vendre par
5 mai — W. S. BROWN, 26, Gravier.

TABAC—Espagnol en feuilles, à vendre par
2 mai — KOHN, DARAN & Co. 26, rue Bienville.

SIROP de Limon—6 caisses en magasin, à vendre par
6 mai — HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville.

TRAITES sur Boston, à 60 jours de vue, à vendre par
6 m — HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville.

ESPECES à vendre par — SCHMIDT & Co. 86, rue Bienville.
6 mai

PORC, MESS, M. O. prime à l'inspection, à vendre par
6 mai — SAM. BELL, 89, Magasins.

CLOUS—150 barillets "Fall River," à vendre par
2 mai — WIGGIN & DAVENPORT.

TRAITES sur New York, à vendre par
4 mai — SCHMIDT & Co, 86, Bienville.

VERRES DE VITRE français, à vendre par
4 mai — SCHMIDT & Co, 86, Bienville.

SACS en Pitre de toute grandeur, à vendre par
4 mai — J. D. DENEGRE, 16, Douane.

PORC—200 barils mess, et 300 do prime, à vendre par
4 mai — J VAIRIN & Co, 26, Poydras.

LARD—100 boucauts jambons, plats côtés et épaules, à vendre par [6 mai] J VAIRIN & Co, 26, Poydras.

ESPRIT de Thérébentine, 4 barils à vendre par
1 mai — P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

MORUES—100 caisses à vendre par
1 mai — VAN WYCK & CO, 34, rue du Camp.

RUM des Attakapas, de qualité supérieure, à vendre par
2 mai — KOHN, DARAN & Co. 26, rue Bienville.

PLOMB DE CHASSE—40 barillets, à vendre par
1 mai — VAN WYCK & CO, 34, rue du Camp.

CAFE DE LA HAVANE en magasin et à vendre par
1 mai — J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

SUCRE de la Havane blanc en magasin et à vendre par
1 mai — J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

400 CAISSES fromage, en magasin et à vendre par
1er mai — SCHMIDT & Co. 86, rue Bienville.

PLATILLAS ET BRITANNIAS—100 caisses à vendre par
1er mai — WILLIAM FREHN, 86, rue de la Douane.

POUDRE de qualité supérieure, à vendre à bas prix par
30 av — J. C. GOERGEN & Co, 63, Chartres.

WHISKEY—150 barils en magasin et à vendre par
30 av — STETSON & AVERY, 60, Gravier.

SACS DE PITRE de différentes dimensions, à vendre par — STETSON & AVERY, 60, Gravier.

CORDAGES DE MANILLE bien assortis, à vendre par
STETSON & AVERY, 60, Gravier.

[illegible]

Traites, Espèces et Billets.

TRAITES sur New York, à vendre par
13 mai — O. H. MILLAUDAES, 43, Bienville.

TRAITES SUR PHILADELPHIE à courte vue et à 60 jours à vendre par — J. ALBERT,
11 mai—4 — 26, rue St Louis.

TRAITES sur [illegible] à vendre par — VAN WYCK & CO.
1 mai — 35, rue du Camp

TRAITES sur [illegible], à vendre par
20 a — J. ROBERT & Co. 47 rue Bienville.

TRAITES sur la Havane, à vendre par
7 mai — J. ROBERT & Co. 47, rue Bienville.

CHANGE sur Paris, à vendre par — BOUTIN, GALLY & CO.
7 mai

TRAITES sur New-York à 5, 10 [illegible] jours de vue, à vendre par — BLANCHARD, EIMER & Co.
23 avril — 26, rue Bienville.

TRAITES sur New-York, à vendre par
16 av — BLANCHARD, EIMER & Co, 26 Bienville

TRAITES sur New-York, à vendre par
8 a. — ANDREWS & BROTHERS, 50, rue du Camp

TRAITES sur New-York à vendre par — VAN WICK & co;
14 av — 35, Camp.

TRAITES sur New York, à vendre par
20 a — WILLIAM G. HEWES & Co, rue Natchez.

TRAITES sur Londres, à 60 et 90 jours de vue, à vendre par — J. ROBERT & Co. 47, Bienville.

TRAITES sur Londres, à vendre par
[illegible] — GEO. GREEN & BRO. 26 rue du Camp.

TRAITES sur New York, à vendre par
[illegible] m — HUGO C. GILDEMEESTER, 45 Bienville.

TRAITES SUR NEW-YORK, à 10 et 60 jours de vue à vendre par — R. GRONING & Co. — 26 mars

TRAITES sur Philadelphie à vue pour $2,000, à vendre par
24 m — ADAMS HARTWELL & Co, 26, Poydras.

TRAITES sur New-York à vue, à vendre par
16 mars — J. BARELLI & Co, 61 Commune.

TRAITES sur l'Angleterre, à vendre par
16 mars — CLASON & VLES, 44, rue Chartres.

TRAITES sur Marseille, payables dans Paris, à vendre par — AUG. MOLIER,
14 av — 85, rue St. Louis.

LA Banque des Citoyens tire sur Paris.
2 av — J. B. PERRAULT, Caissier.

TRAITES sur Baltimore et Boston, à vue et à 60 jours à vendre par — GEO. GREEN & BRO.
17 av — 26, Camp.

TRAITES sur New-York de 5 à 60 jours de vue, à vendre par — LARUE & PREVOST,
17 avril — 6, rue Royale, maison Musson.

TRAITES SUR NEW-YORK à 60 jour de vue à vendre par — EDWARD, AUSTIN & J. L. LODGE,
11 mai—3 — 26, Gravier.

LETTRES de Change sur New-York, à vendre par
9 avril — N. D. CHAMBERLIN, 40, Gravier.

ASSOCIATION CONSOLIDEE.
Nouvelle-Orléans, 11 avril 1840.
CETTE banque tire sur Londres et Paris.
13 a—6 — G. MILTENBERGER, Caissier pro tem

$3000 en un certificat de dépôt, sur la Bank of Mobile, à vendre par
21 a — BLANCHARD, EIMER & Co. 26, Bienville.

ESPECES, à vendre par — J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

ESPECES, à vendre par
27 a — R. D. BLOSSMAN, 30 rue Bienville.

ESPECES—20000 piastres Mexicaines, à vendre par
20 a — J. P. LAWRENCE, & Co. 27 rue Tchoupitoulas

ESPECES à vendre par — SCHMIDT & Co.
16 avril — 86, Bienville.

ESPECES.—40,000 piastres en espèces, à vendre par
16 a — JAMES HEPBURN, encoig. Camp et Canal.

DOUBLONS Espagnols, à vendre par
4 avril — J. ROBERT & Co. 47, Bienville.

TRAITES sur New York et la Havane, à vendre par
5 mai — R. GRONING & CO.

HUILE—5000 gallons huile de baleine, d'hiver; 5000 gallons do. d'automne, à vendre par — WIGGIN & DAVENPORT,
19 mai — 25, rue Gravier.

EAU-DE-VIE, &c—13 demi pipes eau-de-vie de la marque de Seignette, 3 quarts dito vin de Porto, et 7 barils genièvre, à vendre par — WIGGIN & DAVENPORT,
19 mai — 25, rue Gravier.

MINE de plomb blanche—1000 barillets No. 1, de Philadelphie; 200 do. extra No. 2, en magasin et à vendre par les agens des manufacturiers.
JARVIS & ANDREWS,
19 mai — Encoignure Commune et Tchoupitoulas

BOTTES, Souliers et Brodequins—10 caisses en débarquement de la barque Zenobia, à vendre par
21 mai — R. G. HOBBS, 12, rue de la Douane.

EAU-DE-VIE—200 barils 1ère et 4ème épreuves, Eau-de-vie du pays, à vendre par
19 mai — N. D. CHAMBERLIN & Co., 40, Gravier.

NOIX MUSCADES—25 barillets des Indes-Orientales, à vendre par
19 mai — N. D. CHAMBERLIN & Co., 40, Gravier.

SAVON—200 caisses No. 1 extra, à vendre par
19 mai — WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier.

PAPIER D'ENVELOPPE—4000 rames, à vendre par
19 mai — WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier.

BEURRE—20 frequins excellent Goshen, à vendre par
19 mai — WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier.

CLOUS—200 barillets clous de Boston, à vendre par
19 mai — WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier.

MAIS—1600 boisseaux en débarquement du steamer St Louis, à vendre par
15 mai — ABRAHAM TRIER, 34 Gravier.

BRODEQUINS ROUX—30 caisses à vendre à bas prix pour clore un envoi, par
14 mai — J. SMALL, 36, rue Gravier.

SACS DE PITRE en magasin et à vendre par
STETSON & AVERY,
5 mai — 60, rue Gravier.

TOILES [illegible] de largeur à vendre par — STETSON & AVERY,
5 mai — 60, rue Gravier.

ARGENT DE L'OUEST, checks de banque sur Cincinnati, à vendre par — STETSON & AVERY,
15 mai — 60, rue Gravier.

FARINE—1300 barils farine superfine, en bon état et à vendre par — ADAMS, HARTWELL & CO.,
15 mai — 26, rue Poydras.

WHISKEY—70 barils des meilleures marques, à vendre par — ADAMS, HARTWELL & CO.,
15 mai — 26, rue Poydras.

PORC—Mess, prime et têtes de cochons à l'inspection, à vendre par — ADAMS, HARTWELL & CO.,
15 mai — 26, rue Poydras.

TISSUS de Coton de Lowell 7-8 et 4-4 de largeur, à vendre par — FROST & Co,
15 mai — 8, rue de la Douane.

CHANGE—Traites sur New York à 60 jours de vue, à vendre par — KOHN, DARON & Co,
15 mai — 26, Bienville.

CHANGE—Traites sur Londres, à vendre par
KOHN, DARON & Co,
15 mai — 26, Bienville.

CAFE—271 sacs café Havane vert prime, en débarquement et à vendre par — LEPAGE BROTHERS & Co
16 mai — 61, rue Bienville.

FARINE—1000 barils farine, à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co,
13 mai — 14, rue Poydras.

PORC—500 barils porc mess et prime, à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co,
13 mai — 14, rue Poydras.

LARD—60 boucauts plats-côtés de Cincinnati, à vendre par — JOSEPH LANDIS & Co,
13 mai — 14, rue Poydras.

PORCELAINE—Quelques services complets de porcelaine de Paris, à vendre à bas prix, par
13 mai — HERBAULT FRERES, 78, Bienville.

CHAPEAUX DE SOIE—3 caisses, chacune de 24, à vendre par — HERBAULT FRERES,
13 mai — 78, Bienville.

CLOUS de Girofles—50 balles, à vendre par
HERBAULT FRERES,
13 mai — 78, rue Bienville.

AMANDES—100 barils amandes fraiches sans coques, à bas prix par
13 mai — J. ROBERT & Co. 47 Bienville.

120 Pipes vin rouge supérieur, récemment reçues à vendre par
13 mai — J. ROBERT & Co, 47 Bienville.

RAISINS—150 caisses MR. en magasin et à vendre à bas prix par
13 mai — J. ROBERT & Co, 47 Bienville.

BLE et Avoine,—300 Sacs en débarquement du steamer Prairie, à vendre par
JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.—12 Mai.

SUCRE sur des habitations au-dessus et au-dessous de la ville, à vendre par
ALLAIN & TREMOULET, [illegible]—12 Mai.

SUCRE clarifié.—40 tierçons et [illegible] en magasin, et à vendre par
ALLAIN & TREMOULET, 11, rue Conti.—12 Mai.

HABILLEMENTS D'ETE—150 caisses récemment reçues, contenant un assortiment de vestes, pantalons et chemises, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. — 11mai

BOMBACINE—25 pieds bombacine à vendre par
SILVESTRE & LOISON,
12 mai — 73, Royale.

SEL GROS DE LIVERPOOL—717 sacs sel gros, par le navire Queen Victoria, à vendre par
11 mai — S. HEATH & Co.

BALANCES à Plateaux patentées, de la manufacture de Gould et Farr, de New-York, et de toutes les dimensions, à vendre par — W. S. BROWN,
26, rue Gravier.

SERRURES FRANCAISES—13 caisses, à vendre par
HERBAULT FRERES,
13 mai — 78, rue Bienville.

VIN DE MALAGA, raisins, etc—40 quarts barriques vin de Malaga doux, 303 caisses raisins M. R.; 300 1-2 caisses do do 120 caisses do. à vendre à bas prix.
13 mai — P. A. GIRAUD, 12 Tchoupitoulas.

MAQUERAUX et saumons—150 barils maquereaux No 3 de la Nlle. Ecosse; 20 do 1-2, do de saumons, à vendre par
13 mai — P. A. GIRAUD, 12 Tchoupitoulas.

DES avances en argent seront faites sur consignations de coton, adressées à
13 mai — J. J. ANDREWS & BROTHERS, 50 Camp.

CHAPEAUX—15 caisses chapeaux de laine de Russie et autres, en débarquement du brick Ellsworth, à vendre par — ISAAC BRIDGE & Co.
13 mai — 134, rue des Magasins.

BOTTES ET BRODEQUINS—11 caisses brodequins et bottes en veau, en débarquement du brick Ellsworth, à vendre par — ISAAC BRIDGE & Co.
13 mai — 134, rue des Magasins.

CREME de Savon d'Ambroisie, excellente pour les personnes qui se rasent elles mêmes, à vendre par
12 mai — POLLARD & GREEN, 27, Chartres.

TOILE et Cordes d'emballage—400 pièces de 44 pouces, du Kentucky, et 60 balles cordes de chanvre, en magasin et à vendre par — BOGERT & HAWTHORN,
12 mai — 63, rue Gravier.

ARDOISES des manufactures anglaises et allemandes pour les écoles, les comptoirs, à vendre par
NORMAN STEEL & Co. 14, Camp.
Aussi qu'un bel assortiment de tablettes en porcelaine, encadrées dans du marquis et du bois. — 16 mai

AVIS AUX FAMILLES—On trouvera au magasin de détail du soussigné, du vin de Bordeaux en bouteilles à raison de quatre piastres le gallon, le même vin qu'il vend 25$ la barrique. — B. POUVERIN,
Encoignure Royale et Dumaine. — 14 mai—20

BLE—300 sacs et 600 barils en débarquement du steamer Alton, à vendre par — JOHN A. MERRITT,
16 a — 53, rue du Camp.

PEINTURES, VINS, FRUITS, LIVRES à vendre à très-bon marché, pour clore: Peinture verte anglaise à l'huile et sèche—100 paniers Champagne à bon marché, fruits à l'eau de vie—Anisette fine, vin rouge en caisses—Cordes d'emballage—100 Registres demi-reliure, pap—Romans et livres français, 20 à 50 cts. le volume. — WM. BERGER,
Rue St.-Louis, No. 19.

COUTELLERIE FINE—Les soussignés ont dernièrement un assortiment considérable de canifs, couteaux de poche, ciseaux d'ouvrage, de beaux rasoirs en boites et étuis, couteaux de table, de la manufacture de Rodgers & Sons, qu'ils offrent à vendre par — HYDE & GOODRICH,
23 av — 15, rue Chartres.

LIGNES DE PECHE, &c.—Récemment reçu, un bel assortiment de lignes de soie et de fil, d'hameçons et autres instrumens de pêche, à vendre par
23 av — HYDE & GOODRICH, 15, Chartres.

MAISON A LOUER A MANDEVILLE—Cette Maison est presque neuve, bien [illegible] de beaux arbres, et a un joli jardin [illegible] S'adresser au Docteur THOMAS, [illegible] Nouvelle Orléans.

A VENDRE—[illegible]
[illegible]

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de feu Elizabeth Kelly—Vente par le Régister des Testaments—Le mercredi, [illegible] juin 1840, à une heure de l'après-midi, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, rendu le 11 et signé le 28 avril 1840, dans l'affaire de la succession de feue Elizabeth Kelly, dans l'action en partage intitulé: "M. W Hoffman contre la succession d'Elizabeth Kelly," il sera offert en vente publique à l'encan, à la Salle des Bains, située dans la partie de la Bourse de la Cité, faisant face à la rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, à l'effet d'opérer un partage entre la succession d'Elizabeth Kelly et M. W. Hoffman, l'autre co-propriétaire, la propriété foncière ci-après décrite, savoir:

Une portion de terre en ilet de forme irrégulière, situé au nouveau faubourg Marigny, désigné par le numéro cent-vingt, mesurant deux cent quatre vingt dix pieds de profondeur à la rue de l'Espérance, sur cent pieds au canal Marigny, plus ou moins, conformément au plan fait par Joseph Pilié, en date du 20 février 1837.

Conditions—Un cinquième comptant, et la balance à douze mois, avec hypothèque sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement; le billet à fournir sera divisé en deux portions égales à l'effet de faciliter le partage.

W. F. C. DUPLESSIS,
Rég. des Testaments.

N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Joseph Cuvillier, not. pub. — 30 av

SUCCESSION de feu Louise Angela Everhart épouse décédée de Louis Even—Vente par le Régister des Testamens—Mardi, vingt six mai 1840, à midi, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane en date du 25 février 1840, il sera offert en vente publique à l'encan à la salle des Bains, situées dans la partie de la Bourse de la Cité, faisant face à la rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la susdite succession, les esclaves suivans, savoir.

FELONISE, mulâtresse créole, de 27 ans, parfait sujet, coiffeuse, avec ses deux enfans LEON, quarteron de trois ans, et LEONTINE, quarteronne d'un an.

ROSA, fille de Félonise, quarteronne de 11 ans, bonne domestique, en apprentissage comme couturière depuis trois ans.

CORA, fille de Félonise, quarteronne de plus de dix ans.

ARSENE, griffonne créole, de 19 ans, bonne domestique de maison, propre à tous les services d'une famille, avec son enfant Victor, mulâtre de 2 ans.

Conditions: Un quart comptant, et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du tuteur desdits mineurs et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement sur lesdits esclaves et avec condition: 1o. qu'à défaut de paiement des billets à échéance, le montant des billets produira intérêt au taux de dix pour cent par an à partir de l'échéance jusqu'à parfait paiement; sans que cette clause puisse autoriser les débiteurs à proroger les termes de paiement; 2o. et que les esclaves ne seront livrés aux acquéreurs que lorsqu'ils auront rempli les conditions de leur adjudication.

W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Tests.

N. B. Les actes de vente aux frais des acheteurs, seront passés pardevant C. V. Foulon, notaire public.
22 avril

SUCCESSION de feu Victoria Patin.—Vente par le Régister des Testaments.—Le samedi, trente mai 1840, à une heure de l'après-midi.—En vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 22 avril 1840, il sera offert en vente publique, à l'encan, à la Salle des Bains, située dans la partie de la Bourse de la Cité, faisant face à la rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Victoria Patin, les biens fonds ci après décrits, savoir:

Un lot de terre situé dans la Paroisse d'Orléans, dans la Troisième Municipalité, désigné par le No. vingt de la section No. vingt dans la Bourgade (ou Township) No. 12 de la rangée No. 12, Est, suivant le plan dressé par Benjamin Buisson, arpenteur, le 6 mai 1839, et déposé par acte du vingt mai mil huit cent trente neuf, en l'étude de Félix Grima, notaire, comme plan No63 de son livre des plans; le dit lot de terre étant d'une forme irrégulière et hexagonale, et contenant en total dix-neuf acres et vingt un centièmes d'acre de superficie, et étant borné à l'Ouest par la ligne inférieure de l'habitation de feu Manuel Andry, au Nord par la ligne de profondeur des terres de Joseph Soniat Dufossat, à Gentilly, et au Sud et à l'Est par les terres de divers propriétaires.

Le vingtième indivis de la propriété nommée Versailles, autrefois habitation De la Ronde, située dans la Paroisse St Bernard, ladite habitation étant à deux lieues de distance de la ville de la Nouvelle Orléans, bornée à la ligne supérieure par la propriété d'Antoine Bienvenu senior, et à la ligne inférieure par celle de P. Lacoste, mesurant douze arpents de face au fleuve, sur toute la profondeur qu'elle peut avoir, ouvrant de sept degrés, et à la profondeur de quarante arpents à la borne d'en bas, c'est-à-dire, au bout des quarante arpents concédés aux Religieuses, ouvrant de plus d'environ neuf arpents sur une ligne qui se dirige vers l'Est, et qui changeant ensuite de direction, court en profondeur Nord trente minutes Est; le tout conformément aux titres de la dite habitation; ensemble les bâtisses.

Conditions de la vente: Six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque sur les propriétés vendues.

W. F. C. DUPLESSIS,
Régister des Testaments.

N. B. Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Théodore Seghers, not. pub — 27 a.

SUCCESSION DE FEU WILLIAM G. LOGAN—Vente par le Régister des Testamens—Le lundi, premier Juin 1840, à UNE HEURE DE L'APRES MIDI, en vertu d'un décret de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, rendu dans la susdite affaire le 9 mai 1840, il sera offert en vente publique à la Salle des Bains, située dans la partie de la Bourse de la Cité, faisant face à la rue St Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la susdite succession et pour ce qu'ils rapporteront, les biens-fonds ci-après décrits, savoir:

Quatre certains Lots de Terre, situés au faubourg des Religieuses, paroisse de Jefferson, numérotés un, deux, trois et quatre sur un plan dressé par C. F. Zimpel, voyer, en date du 26 février 1832 et annexé à l'acte.

Le No. Un forme encoignure aux rues Félicité et des Ursulines et mesure 32 pieds de face à la rue Félicité sur 123 pieds 2 pouces 3 lignes à la rue des Ursulines et 122 pieds 6 pouces 5 lignes du côté du No. deux, et 31 pieds 11 pouces 6 lignes dans le fond; le No. Deux mesure 32 pieds de face à la rue Félicité, 122 pieds 6 pouces sur la ligne qui se trouve du côté du No. 1, 121 pieds 11 pouces sur la ligne qui se trouve du côté du No. Trois, et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de large dans le fond. Le Lot No. Trois mesure 32 pieds de face à la rue Félicité, 121 pieds 11 pouces de profondeur du côté du No. Deux, 121 pieds 3 pouces 3 lignes du côté du No. Quatre, et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de large dans le fond. Le No. Quatre mesure 32 pieds de face à la rue Félicité, 121 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur du côté du No. Trois, 120 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur de l'autre côté, et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de large dans le fond.

2° Les droits et actions du défunt sur une portion de terre située dans la paroisse de Carroll, en cet Etat, sur le Bayou Maçon, et ayant une façade des deux côtés du dit Bayou de vingt arpents, sur une profondeur de quarante arpents, de chaque côté du dit Bayou, attenant à l'arpentage d'Antonio Vaca, au sud du dit Vaca, et contenant mille trois cent cinquante quatre acres américains.

Conditions de la vente: douze mois de crédit, l'acquéreur devant fournir un cautionnement à la satisfaction du juge de la Cour des Preuves et du curateur, et hypothèque sur les propriétés.

W. F. C. DUPLESSIS,
Régister des Testaments.

N. B. Les actes de ventes aux frais des acquéreurs par devant Joseph Cuvillier, not. pub. — 11 mai

SUCCESSION DE FEU JAMES RAMSAY—Vente par le Régister des Testamens—Le mardi, deux juin 1840, à une heure de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 23 avril 1840, il sera offert en vente publique à l'encan à la salle des bains, située dans la partie de la Bourse de la Cité, faisant face à la rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu James Ramsey, les biens-fonds ci-après décrits, savoir:

La moitié indivise du dit feu James Ramsay dans un lot de terre, situé rue Dauphine, entre les rues Conti et Bienville, mesurant plus ou moins quatre-vingt un pieds de face sur cent soixante et un pieds de profondeur, ensemble avec les bâtiments qui s'y trouvent.

Conditions—Mille piastres payables comptant, deux mille cent quatre-vingt six piastres payables lors de la décision définitive d'un procès pendant entre les propriétaires actuels et l'héritier mineur d'un propriétaire antérieur; et la balance à un et deux ans de crédit, en billets tirés et endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire et assurés par hypothèque sur la propriété. Lesquels billets, s'ils n'étaient ponctuellement payés à leur échéance, porteront intérêt à raison de dix pour cent l'an jusqu'au paiement.

La moitié indivis appartenant au défunt James Ramsay dans un tiers indivis dans les trois lots de terre ci après décrits, situés au faubourg Franklin, savoir:

Les lots nos. deux et trois, attenant l'un à l'autre, et mesurant chacun trente six pieds de face à la rue des Bons Enfans sur cent trois pieds quatre pouces quatre lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, et le lot no. six formant l'encoignure des rues des Bons Enfants et des Champs Elysées (à l'intersection des chemins en fer de Pontchartrain et du Golfe du Mexique) mesure trente quatre pieds cinq pouces quatre lignes de face aux Champs Elysées sur une profondeur et façade de cent cinq pieds neuf pouces quatre lignes à la rue des Bons Enfans, ensemble les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Cent cinquante piastres payables comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets tirés et endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire et assurés par hypothèque sur les propriétés. Lesquels billets, s'ils n'étaient ponctuellement payés à leur échéance, porteront intérêt à raison de dix pour cent l'an jusqu'au paiement.

PLUS—Dix actions de la banque des Artisans et Marchands, payés en entier, appartenant en propre au défunt. Conditions—Comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,
Régister des Testaments.

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant le Sr. H. B. Conas, not. pub. — 20 a

SUCCESSION de feu Peter de Wen—Vente par le Régister des Testamens—Le vendredi vingt-neuf mai [illegible]
[illegible]
W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens.

[illegible]

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de feu Peter De Wen—Vente par le Régister des Testaments—Le Jeudi, dix-huit juin 1840, à UNE HEURE DE L'APRES MIDI, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 9 mai 1840, il sera offert en vente publique à l'encan à la Salle des Bains, située dans la partie de la Bourse de la Cité, faisant face à la rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Peter De Wen, les esclaves suivants, savoir:

Un nègre esclave nommé FORTUNE, âgé d'environ 28 ans, journalier, adonné à l'ivrognerie.

Un nègre créole nommé EUGENE, âgé d'environ 26 ans, journalier.

Un nègre nommé CORBET, âgé d'environ 26 ans, journalier.

Une négresse nommée LUCY, âgée d'environ 40 ans, cuisinière et blanchisseuse.

Une négresse nommée LETHE, âgée d'environ 23 ans.

Conditions de la vente—Six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec dix pour cent d'intérêt du jour de leur échéance en cas de non-paiement, et hypothèque sur les esclaves vendus jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS,
Régister des Testaments.

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Joseph Cuvillier, not. pub. — 16 mai

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.—Succession de feu Louise alias Louison Cheval, femme de couleur libre.—Le jeudi, quatre juin 1840, à une heure de l'après-midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du vingt-huit avril 1840, il sera offert en vente publique à l'encan, à la Salle des Bains, située dans la partie de la Bourse de la Cité, faisant face à la rue St-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feue Louise alias Louison Cheval, femme de couleur libre, les propriétés ci après décrites, savoir:

1o. Un lot de terre, situé en cette ville, rue St-Louis, entre les rues Bourgogne et Remparts, mesurant au pied français soixante pieds de face à la rue St-Louis, sur cent cinquante pieds de profondeur, borné du côté de la rue Bourgogne par la propriété appartenant à ———, et de l'autre côté par la propriété appartenant à Léandre Cheval, lequel lot sera vendu en et divisé en deux lots de terre mesurant chacun trente pieds de face à la rue St-Louis sur cent cinquante pieds de profondeur.

2o. Une vieille maison en bois et autres améliorations qui se trouvent sur le dit lot de terre.

3o. Tous les droits, actions et intérêts de la défunte sur deux esclaves en marronnage nommés Théodore, nègre, âgé d'environ vingt six ans, et François, nègre, âgé d'environ vingt quatre ans, un peu maçon.

Conditions de la vente:—1o. pour le lot de terre, un quart comptant, et la balance à six, douze et dix-huit mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; lesquels billets, s'ils n'étaient ponctuellement payés à leur échéance, porteront intérêt à raison de dix pour cent l'an à dater de leur échéance respective jusqu'à parfait paiement; 2o. les bâtimens et améliorations qui se trouvent sur le dit lot de terre seront vendus séparément au comptant; il sera accordé à l'acquéreur un mois à partir du jour de l'adjudication, pour faire enlever les dits bâtimens et améliorations; 3o. tous les droits, actions et intérêts de la défunte sur les deux esclaves Théodore et François seront vendus au comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,
Régister des Testaments.

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Félix Grima, notaire public.
2 mai

SUCCESSION de feue Dame Mary Leonard, épouse décédée de John Mitchell—Vente par le Régister des Testamens—Le vendredi, cinq juin 1840, à une heure de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 30 avril 1840, il sera offert en vente publique à l'encan à la Salle des Bains, située dans la partie de la Bourse de la Cité, faisant face à la rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la mineure Sarah Ann Mitchell, les esclaves suivans, savoir:

DAVE.
DICK, âgé d'environ dix neuf ans.
LOYD.
CHARLES, âgé d'environ dix neuf ans.
MARTHA ANN, âgée d'environ dix neuf ans, et SYLVIA.

Et immédiatement après, en vertu du susdit ordre de vente du 30 avril 1840, il sera aussi offert en vente publique à l'encan à la dite Salle des Bains, pour compte de la mineure Amanda Mitchell, les esclaves suivans, savoir:

MARCH.
RUFFIN, âgé d'environ vingt quatre ans.
BILL, âgé d'environ trente-deux ans.
BETSEY, femme du dit Bill, âgé d'environ trente sept ans, et
WINNEY et son enfant.

Conditions de la vente: Un quart du prix des dits esclaves payable comptant, et la balance à six, douze et dix huit mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale; les dits billets, s'ils ne sont ponctuellement payés à leur échéance, porteront intérêt à raison de dix pour cent l'an, après leur dite échéance jusqu'au paiement, sans pour cela accorder aucune extension de paiement en vertu de cette clause.

Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs pardevant Wm. Y. Lewis, not. pub.

W. F. C. DUPLESSIS,
4 mai — Rég. des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Etat de la Louisiane—A tous ceux que cela peut concerner;—Salut:—Qu'il soit connu qu'attendu que le. Jean Liambias, 2o. Antoine B. Michel aîné, 3o. Louis Romain Adam, 4o. Jean Goulé et 5o. J. A. Lacroix (ces deux derniers personnes de couleur libres) demeurant en la ville de la Nouvelle Orléans, se sont présentés au Régister des Testaments dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, et ex officio greffier de la Cour des Preuves dans et pour la dite ville et paroisse, pour publier et annoncer conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane intitulé "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner qu'en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du treize février mil huit cent quarante et rendu dans la succession de feu Théodore Nicolet sur la pétition de Théodore Bailly Blanchard, exécuteur testamentaire de feu Théodore Nicolet, lequel ordre de vente a été accordé conformément aux délibérations des créanciers du feu Théodore Nicolet tenues les deuxième, onzième et douzième jour d'avril mil huit cent trente neuf pardevant Félix Grima, notaire public, lesquelles délibérations des créanciers ont été homologuées par un ordre de la dite Cour des Preuves en date du dix mars mil huit cent trente neuf, le Régister des Testaments offrit en vente publique à l'encan le vingt quatre mars mil huit cent quarante pour le compte de la succession du dit feu Théodore Nicolet les propriétés foncières ci après décrites, qui furent respectivement adjugées aux personnes susdites, plus offrants et derniers enchérisseurs aux termes et conditions suivants savoir: Un dixième comptant et la balance à six, douze, dix huit, vingt quatre et trente mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, assurés par hypothèque sur les propriétés vendues, lesquels billets porteront intérêt à raison de 10 pour % l'an, du jour de leur échéance, en cas de non paiement sans pour cela autoriser les acquéreurs à en retarder le paiement; lesdits acquéreurs auront le privilège d'escompter leurs billets à 8 pour % d'intérêt au moment de la vente.

Description des propriétés d'après le transfert judiciaire.

Deux terrains vides, désignés sur le dit plan par les nos. neuf et dix; les dits terrains attenant l'un à l'autre, et mesurant chacun vingt et un pieds six pouces à la rue du Port, entre le Chemin Public ou rue de la Levée et la rue Victoire, sur une profondeur de quatre vingt six pieds dix pouces deux lignes, entre lignes parallèles. Le dit terrain No. neuf est borné du côté de la rue Victoire par l'allée ci-dessus premièrement mentionnée à l'usage commun des lots nos un, deux, trois, quatre et cinq et du dit lot no. neuf, et dans le fond par le no. cinq, et le dit lot no. dix est borné du côté de la rue de la Levée par un passage à l'usage commun du dit lot et autres; le lot numéro neuf fut adjugé à Jean Liambias, le plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix de sept cent vingt cinq piastres, et le lot numéro dix fut adjugé à Jean Liambias le plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix de huit cent vingt piastres formant un total de quinze cent quarante cinq piastres.

Un autre lot de terre désigné sur le dit plan par le no. douze, mesurant vingt deux pieds cinq pouces quatre lignes de face audit Chemin Public ou rue de la Levée sur une profondeur de cent vingt pieds un pouces quatre lignes, entre lignes parallèles, ensemble le magasin à trois étages qui s'y trouve et tous les droits de batture ou d'alluvion en face du dit lot de terre et y attachés; adjugé à Jean Goulé homme de couleur libre, le plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix de quatre mille cinq cents piastres.

Un lot de terre attenant au lot ci dessus décrit, mesurant 23 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Victoire, sur une profondeur de 116 pieds 4 pouces 6 lignes sur la ligne qui le sépare dudit lot ci dessus décrit, et de 100 pieds 1 pouce sur la ligne qui le sépare du lot no. 2 ci après décrit, et 21 pieds 1 pouce 6 lignes dans le fond; le dit lot de terre est désigné sur ledit plan par le no. 1, adjugé à J. A. Lacroix homme de couleur libre, le plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix de six cent cinquante piastres.

Un terrain vide attenant au précédent, désigné sur ledit plan par le no. 2, mesurant 21 pieds 6 pouces de face à ladite rue Victoire, sur une profondeur de 100 pieds 1 pouce sur la ligne qui le sépare dudit lot ci dessus décrit, et de 102 pieds 1 pouce sur la ligne qui le sépare du lot no. 3 ci après décrit, et 20 pieds 3 pouces 7 lignes dans le fonds, adjugé à Antoine B. Michel aîné, le plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix de six cent vingt cinq piastres.

Un Terrain vide attenant au précédent, désigné sur ledit plan par le No. 3, mesurant 21 pieds 6 pouces de face à la rue de Victoire, sur une profondeur de 102 pieds 1 pouce sur la ligne qui le sépare du lot No. 2 ci-dessus décrit, et de 96 pieds 1 pouce sur la ligne qui le sépare du lot No. 4 ci-après décrit, et 20 pieds 8 pouces 7 lignes dans le fonds, adjugé à Antoine B. Michel aîné, le plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix de cinq cents piastres.

Un Terrain vide, désigné sur ledit plan par le No. six, mesurant vingt trois pieds quatre pouces six lignes et demie de face à ladite rue Victoire sur une profondeur de quatre-vingt pieds cinq pouces six lignes sur la ligne qui le sépare dudit lot No. cinq, et soixante douze pieds dix pouces quatre lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. sept ci-après décrit, et vingt-deux pieds un pouce et deux lignes et demie dans le fond, adjugé à Louis Romain Adam le plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix de trois cents soixante et quinze piastres.

Un Terrain vide attenant au lot ci-dessus décrit, désigné sur ledit plan par le No. huit, mesurant vingt deux pieds quatre pouces deux lignes de face à ladite rue Victoire sur une profondeur de soixante cinq pieds sept pouces deux lignes, sur la ligne qui le sépare du lot No. sept ci-dessus décrit, et de cinquante huit pieds quatre pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. neuf ci-après décrit, et vingt et un pieds un pouce quatre lignes dans le fond, adjugé à Jean Goulé homme de couleur libre, pour le compte de J. A. Lacroix homme de couleur libre le plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix de trois cent cinquante piastres.

Et un Terrain vide attenant au lot ci-dessus décrit, désigné sur ledit plan par le numéro neuf, et mesurant vingt-deux pieds quatre pouces deux lignes de face à ladite rue Victoire sur une profondeur de cinquante huit pieds quatre pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. huit ci-dessus décrit et de cinquante et un pieds sept lignes, sur la ligne qui, sépare du côté de la rue Saint Ferdinand d'une autre propriété, et vingt et un pieds un pouce trois lignes dans le fond.

Tous lesdits terrains étant bornés dans le fond par la propriété ci-devant ou actuellement appartenant à la Compagnie des architectes de la Nouvelle-Orléans, adjugé à Jean Liambias le plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix de trois cents piastres.

N.B. Les lots et batimens ci-dessus [illegible] ont été vendus conformément à un plan de [illegible]
[illegible]

[L. S.] En foi de quoi, j'ai [illegible] et [illegible] A. D. 1840.
20 avril — W. F. C. DUPLESSIS, [illegible]

[illegible]

VENTE PAR LE SHERIF.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour de District—John et Ann Henderson contre Stephen Henderson, Jr. et autres.—No. 17783—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, d'après les conditions stipulées dans une transaction entre les parties, j'exposerai en vente publique, à la nouvelle bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, vendredi le 12 juin prochain à une heure de relevée:

1° UN MORCEAU DE TERRE,
situé dans l'Isle de Barataria, dans la paroisse de Jefferson, mesurant sept arpents et vingt-huit pieds, face à la rivière Ouatcha et s'étendant, dans la profondeur, entre des lignes parallèles jusqu'au lac Ouatcha, borné d'un côté par un morceau de terre appartenant ci-devant à Thimphere Boutté et l'autre par des terres appartenant ci-devant à Philippe Boutté.

2° UN MORCEAU DE TERRE,
situé dans l'Isle de Barataria, dans la sus-dite paroisse, contenant cinq arpents et quarante-un pieds, avec toute la profondeur qu'elle peut avoir d'après ses titres, borné d'un côté par des terres appartenant ci-devant à Madame Julien Duval.

Conditions de la vente—Un dixième comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

11 mai — MANUEL J. GARCIA, Sher

BANQUE DE CARROLLTON.
AVIS—Des propositions seront reçues pendant 10 jours à partir de cette date, pour louer l'Hôtel de Carrollton. Cet établissement est parfaitement bien connu, et il n'est pas de séjour d'été plus agréable. La position dans laquelle il est situé le garantit de toutes maladies. Il possède en outre un magnifique jardin qui est sans contredit le plus beau de tous ceux qui appartiennent à des établissements de ce genre dans les environs de la ville. S'adresser au bureau de la Compagnie. JOHN THOMPSON,
Ingénieur de la Compagnie du Chemin de Fer de Carrollton.
5 mai

ASPHALTE.
LELOUP & CO., qui, les premiers ont introduit l'asphalte à la Nouvelle-Orléans, ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont établi leur office, *Passage de la Bourse*. On trouvera à cet office des échantillons des divers travaux qu'ils exécutent avec les prix respectifs. Une expérience de tous les jours leur a permis de donner à leurs travaux toute la perfection qu'ils comportent jointe à une grande modicité dans les prix.
MM. Leloup & Co. se recommandent particulièrement à MM. les capitaines de steamboats pour la garniture en asphalte du dessous des bouilloires: on peut se convaincre de l'utilité de ce procédé en allant examiner les travaux qui ont été exécutés à cet effet dans les steamboats *Prairie* et *Gen. Pratt*. — 8 mai

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public qu'ils ont commencé leur entreprise pour la construction de toitures, et qu'ils sont prêts à recevoir tous les ordres qui pourront leur être donnés pour couvrir les toits d'ardoises, de cuivre, de plaques de plomb, de ferblanc ou de zinc.—Ils ont également en main un assortiment des articles ci-dessus, qu'ils offrent à vendre en quantités au gré des acheteurs, aux prix des ventes en gros.
Toutes espèces de toitures seront faites et posées dans le plus bref délai par — LYALL & DAVIDSON,
8 mai — 160, rue des Remparts.

PLATRE DE PARIS calciné pour les constructeurs, article supérieur, do. pour mouleur et figuristes extra blanc et fin fraîchement fabriqué, et à des prix très-modérés.
Leur machine à embouveter le plancher est prête à recevoir des ordres pour travailler à façon, ils ont aussi en main des planches de toute épaisseur et largeur, un tour et une scie circulaire sont également prêts à recevoir des ordres pour tout ce qui concerne le batiment ou le meuble; un moulin à maïs pour l'usage de MM. les habitants. Tous les ordres qui seront reçus chez M. DePouilly aîné, 119 ou au moulin, seront remplis avec exactitude et à des conditions avantageuses. — DEPOUILLY Jne.,
5 mai Enc. Urquhart et Marigny, Rail Road Pontchartrain.

POIVRE, &c.—En débarquement du brick Mexican, et à vendre par le soussigné, rue du Camp. No. 26.
300 balles poivre de Sumatra,
150 caisses harengs fumés,
9 caisses meubles,
9 jarres tabac à priser.
9 mai — GEO. GREEN & BRO.

MACHINES A VAPEUR.
LES soussignés agens de Goodloe & Coon, de Cincinnati, recevront des ordres pour la confection de machines à vapeur, moulins à sucre, à scie, presses à coton, et tous ouvrages de ce genre.
13 m—1as — FRERET BROTHERS.

LES soussignés ont reçu et offrent à vendre en débarquement du navire la Lydie de Bordeaux.
121 caisses vin blanc de Grave 1ère qualité;
230 do Sauterne do
82 do vin muscat do
44 do vin de Champagne grand mousseux de la 1ère qualité. — BOUTIN, GALLY & Co.
30 avril — 79, rue Toulouse.

TRAITES sur New-York—Deux traites de $1,000 et 5 ∞ à vendre par — W. G. HEWES & Co.,
13 mai — rue Natchez.

TABAC—75 caisses tabac manufacturé à vendre à bas prix par — ANDREWS & BROTHER,
13 mai — 50, Camp.

LARD.—200 barriques jambons, plats-côtes, et épaules de Cincinnati, à vendre par
9 mai — MAHARD & BRO. 26, Nlle. Levée.

SOULIERS de dames et d'enfants—Un assortiment général des articles ci-dessus à vendre par
19m — FROST & Co., 8, Douane.

HARENGS.—21 barils Harengs choisis, en bon état, en débarquement et à vendre par
A. BEDFORD & BECK, 24, Douane.—12 Mai.

COUTILS—30 30 pièces coutil fil blanc et de couleur et 15 pièces coutil coton à vendre par
SILVESTRE & LOISON.
12 mai — 73, Royale.

MERINOS—21 pièces noir et autres à vendre par
SILVESTRE & LOISON,
12 mai — 73, Royale.

CHEMISES de couleur—En jaconat et en indienne à vendre par — SILVESTRE A LOISON,
12 mai — 73, Royale.

CASQUETTES—10 douzaines de casquettes pour enfant à vendre par — SILVESTRE & LOISON,
12 mai — 73, Royale.

CIGARES de la Havane, Regalias, Canones, Impériales Trabucos, Bayonetas et autres, à vendre par
6 mai — J M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

GENIEVRE de Hollande—6 pipes genièvre en débarquement du navire Louisa, venant de Hambourg, à vendre par — AUGUSTE MOLIER,
14 avril — 86, rue St. Louis.

A VENDRE chez les soussignés:
Vins de Bordeaux rouge et blanc en barriques et demi-barriques et en caisses.
Vin de Bourgogne,
Clos de Vaugeot,
Chambertin,
Vin du Rhin,
Cognac vieux,
Anisette de Bordeaux,
Fruits à l'eau-de-vie,
Liqueurs assorties,
Abeynthe suisse de diverses marques,
Kirsk de la Foret Noire,
Champagnes de 1re. qualité,
Huile d'olive et sardines à l'huile,
25 balles mousse,
Prunes de Bordeaux en paubans,
Fromage de Gruyère et de Hollande,
Pianos de Paris et fusils de chasse.
16 mai — SCHOPFER & Co. 22, Toulouse

VINS, NANKINS, CORDES & Co.—Vin Rouge de Bordeaux en barriques, Madère de Sicile supérieur, en barils, Nankin, 100 rouleaux de cordes d'emballage—Ale d'écosse et Porter de Londres—400 damejeannes—Peinture verte—Eau de Seltzers—Vins de Champagne, de Bourgogne, de Bordeaux, du Rhin et Muscat—Anisette, Absynthe, Kirschwasser, liqueurs, fruits à l'eau-de-vie et cérises, huile d'olives, chandelles et savon à bas prix.
16 m—3a — WM. BERGER, 19, rue St.-Louis.

FER DE SUEDE—La balance de la cargaison du brick Rosen, se composant de 40 tonneaux, sera vendu à bas prix si elle est prise sur la Levée; ainsi que quelques douzaines de cisailles de jardin solides et à bon marché. S'adresser à — HUGO C. GILDEMEESTER,
16 mai — 45, rue Bienville.

PAPIER—27 caisses papier à lettres et ordinaire (foolscap) et papier pour l'usage des avocats et des notaires, le tout ayant droit au drawback, à vendre à bas prix par parties convenables aux acheteurs, par
13 mai — HERBAULT FRERES, 78, Bienville.

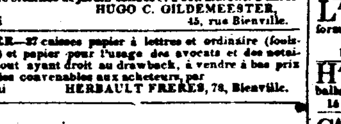

ECRITURE.

MESSRS. DOLBEAR & BROTHER invitent respectueusement le public de venir visiter leur académie d'écriture, rue de Chartres, No. 92.

La classe des demoiselles, depuis 11 heures jusqu'à 3 heures après-midi; celle des jeunes gens, à toute heure depuis 8 heures et demie du matin jusqu'à 10 heures du soir. On reçoit des élèves de 7 à 60 ans.

Toute personne qui en réunira 5 autres pour former une classe, recevra un cours de leçons gratis. On donne des leçons dans toutes les parties de la ville.

Messrs. D. & B. s'engagent à donner à tout élève qui suivra un cours de leçons, une écriture qui combine l'élégance et la vitesse, et qui sera variée à plaisir suivant le genre d'affaires.

On trouve à acheter chez Messrs. D. & B. leur ouvrage sur la *Science de l'écriture pratique*. A l'avenir ils dirigeront seuls leur académie. — 30 jan

ALFRED MORET, rue Royale, No. 130, vient de recevoir, par les derniers arrivages de France, sept caisses de Papiers points.
Papier ordinaire, de 25 à 75 cts. le rouleau.
" glacé, de 87 1-2 à $2. "
Vues coloriées pour grands appartements.
Bordures, imitation et veloutées, de $1 25 à $4 50 le rouleau, d'importations récentes.
Œuvres complètes de Merlin, 54 vol. in-8.
" d'Alexandre Dumas, 3 vol. in-8.
" de Victor Hugo, 2 vol in-8.
Histoire parlementaire de Roux et Borchs, 40 vol.
Gabriel, par G. Sand, 1 vol.
Un Grand Homme de Province, de Balzac.
Ainsi qu'un joli choix de Romans des auteurs les plus renommés. — 12 Mai.—6

E. FREMAUX, Libraire et Marchand de Papiers points, vient de recevoir par le navire Apollo du Havre, un nouvel assortiment de papiers de tentures fins et ordinaires qu'il offre à vendre aux plus bas prix.
Papiers ordinaires de 25 cents à 75 cents.
Papiers fins glacées 87 1/2 à $1 50.
Vues nouvelles pour Salles et Cafés.
Bordures veloutées et imitations.
Ciel de lits unis et à ramages de toutes couleurs.
Sujets pour éventails et devants de cheminées.
Fournitures de bureaux.
Romans des meilleurs auteurs.
Collection complète de tous les Manuels.
Pièces de théâtre anciennes et nouvelles.
Livres élémentaires pour enfants.
Collection des classiques français.
Registres français et américains.
Papiers à écrire et pour dessins.
Crayons, plumes, encres &c.
E. FRE[illegible]
5 mai — Sous l'Hôtel d'Orléans.

RECU et à vendre [illegible]
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOS. A. BEARD
Vente de syndic de propriétés de valeur.

IL sera vendu le lundi 15 juin 1840, à midi, à l'Arcade de Banks, sous la direction des syndic des créanciers de Martin Gordon Jr. en vertu d'un ordre de la Cour de Commerce de la Nlle. Orléans.

Cinq lots de terre, pris ensemble ou séparément, avec les améliorations qui sont dessus, situés dans le faubourg Ste. Marie, dans la partie la plus avantageuse de la seconde municipalité, dans l'ilet compris entre les rues St. Charles, Julia, du Camp, et Girod, et désignés par les numéros 14, 15, 16, 17 et 18, sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général, daté du 19 février 1836, et déposé dans l'étude de H B. Cenas, not. pub. Lesdits lots sont contigus et ont chacun, conformément au dit plan, 27 pieds de face à la rue St. Charles, sur 140 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, (le tout mesure américaine). Le lot No. 18 forme l'encoignure des rues St. Charles et Girod, se prolongeant sur le derrière, sur un passage ou rue projetée qui traversera tout l'ilet et qui est commun à tous les lots.

Conditions, comptant. Les actes de vente, pardevant L. Herman, not. pub. aux frais des acquéreurs. — 12 mai.

PAR VINCENT, VIGNIE & DE PERIET.
Vente de Syndic.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Commerce, rendu dans l'affaire de F. Mazent contre ses créanciers, en date du 7 avril 1840, et à la requête de M. G. Wartelle, syndic des dits créanciers, il sera vendu le samedi 6 juin 1840, à midi, à la Bourse de Cité rue St-Louis, entre les rues Royale et Chartres, deux lots de terre, situés dans le faubourg Delord, dans l'ilet compris entre les rues Delord, Magasine, Poeyfarre et Camp, et désignés d'après les Nos. 5 et 6, sur un plan dressé par L. Bringier, arpenteur général. Le lot No. 5, ayant 28 pieds de face sur la rue des Magasins, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No. 6, ayant 27 pieds de face sur la rue des Magasins, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec le Théâtre Allemand, bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions:

Quatorze cent quarante piastres avec intérêt à 6 pour cent par an, du 10 mai 1836, payables comptant; l'acquéreur ou acquéreurs devront assumer les paiemens des billets suivants, savoir: deux billets de trois cent soixante piastres, datés du 10 mai 1836, payables le 10 mai 1841, deux billets de même date et somme chaque, payables le 10 mai 1842, deux billets de même date et somme, chaque payable le 10 mai 1843, deux do. de même date et somme chaque, payables le 10 mai 1844; deux do. de même date et même somme chaque, payables le 10 mai 1845, et deux autres do. de même somme et date chaque, payables le 10 mai 1846, chacun de ces billets portant un intérêt à raison de 6 pour cent l'an, de la date ci-dessus mentionnée (le 10 mai 1836), avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, la balance, payable comptant. Les billets qui ne seront pas payés à leur échéance, porteront un intérêt à raison de 10 pour cent l'an, et ce, comme clause pénale seulement.

Les actes de vente seront passés pardevant Laroque Turgeau, not. pub., aux frais des acquéreurs.
6 mai—6, 6,13,20,27;3,6j

VENTES PAR LE MARSHALL DES E. U.

M. L. Dawson & Co. contre Oalebert.
Cour de Circuit des Etats Unis, District Oriental de la Louisiane No. 669.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Circuit des Etats Unis, j'ai saisi et exposerai en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre Chartres et Royale, samedi 13 juin 1840, à midi, un lot de terre situé dans la 3me municipalité, nouveau faubourg Marigny, mesurant au pied français, 30 pieds face à la rue de l'Union sur 120 pieds de profondeur, dans l'ilet No. 203, renfermé par les rues de l'Union, Français, Moralès et Urquhart, ensemble les améliorations qui se trouvent sur le dit lot de terre, ainsi qu'une machine à distiller; pour satisfaire le jugement rendu de la dite affaire.

Conditions Comptant.
Bureau du Marshal, Nlle Orléans, 11 mai 1840.
16 mai—25 — M. MARIGNY, Marshal des E. U.

D. T. Walden contre Edward Livingston et autres.
Cour de Circuit des Etats Unis District Oriental de la Louisiane. No. 676.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Circuit des Etats Unis, j'exposerai en vente publique à la Bourse de la Cité rue St. Louis, entre Chartres et Royale, samedi 13 juin 1840, à midi, un certain lot de terre et les améliorations, situé dans la 3me municipalité, mesurant 20 pieds 6 pouces et 4 lignes à la rue Nouvelle Levée, 18 pieds 10 pouces et 4 lignes à la rue Tchoupitoulas, 72 pieds 9 pouces à la rue de la Commune et 78 pieds 10 pouces et 6 lignes sur la limite Sud, le tout mesure américaine, pour satisfaire le jugement rendu dans cette affaire.

Conditions comptant.
Bureau du Marshal, le 11 mai 1840.
16 mai—26 — M. MARIGNY, Marshal des E. U.

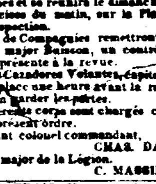

LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 4 mai 1840.

CONFORMEMENT à la loi la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira le dimanche, 31 du courant, à 8 heures précises du matin, sur la Place d'Armes, pour une revue d'inspection.

Les commandans de Compagnies remettront à l'inspecteur de brigade, le major Buisson, un contrôle exact de chaque compagnie présente à la revue.

La compagnie des Cazadores Volantes, capitaine M. Blasco, se rendra sur la place une heure avant la revue pour en fermer la grille et en garder les portes.

Les chefs des différents corps sont chargés chacun en ce qui le concerne du présent ordre.

Le lieutenant colonel commandant,
CHAS. DAUNOY.
L'adjudant major de la Légion.
5 mai — C. MASSIEU.

MEDICAMENTS FRAIS—Un approvisionnement de médicaments frais, composé de tous les articles qui peuvent être nécessaires pour le commerce de la ville et de la campagne, est toujours à vendre par
11 mai — JARVIS & ANDREWS, 1 et 3, Tchoupitoulas

CONSERVES ALIMENTAIRES—Un grand assortiment de conserves alimentaires de la fabrique de J. Colin de Nantes, consistant en:
Fraises au jus, fruits assortis au jus, Suc de fruits, groseilles, framboises, fraises et cerises, sardines à l'huile en boites 2-3 et 1-2 boites, do au beurre, petits pois accommodés, fèves accommodées, harricots verts accommodés, champignons au naturel, cèpes à l'huile, tranches d'Alose à l'huile, sauce de tômates, truffes, juliennes, gibiers truffés, cervelas, saucisses etc., patés et galantines truffées assortis, en magasin et à vendre à bas prix par
15 mai—6 — BLANCHARD, EIMER & Co. 26 Bienville

VINS ET LIQUEURS—300 caisses de 12 bouteilles et 300 do. de 12 demi-bouteilles vin vieux de St.-Estephe, St.-Julien, Chateau Latour, Chateau Lafitte et Sauterne.
400 caisses vins rouges ordinaires.
300 paniers vin de Champagne d'excellente qualité.
1000 Paniers Anisette surfine et fine de Bordeaux.
Liqueurs fines de Bordeaux assorties, à vendre à très-bas prix par — BLANCHARD, EIMER & Co.,
15 m—6 — 26, rue Bienville.

WAGONS ET CHARRETTES—Les soussignés ont en main, et reçoivent constamment, un grand assortiment de wagons à bœufs et à chevaux; grosses charrettes, idem légères, harnais et jougs, roues et toutes descriptions d'ouvrages de charrons, qu'ils vendront à bas prix.
15 mai — JAMES D. DENEGRE, 16 Douane.

CHANDELLES DE SUIF, &c.—100 caisses chandelles de suif; 500 rames papier à enveloppes; 3000 caisses cigares, 30 do. de fantaisie et 30,000 cigares espagnols, à vendre par — 15 mai — EDWARD SPRAGUE.

GENIEVRE DE HOLLANDE—6 futailles de genièvre de première qualité ayant droit au drawback, à vendre par — JOHN H. MARTINSTEIN,
15 mai — 122 rue Royale.

COUVERTURES, INDIENNES, &c.—14 balles couvertures françaises 3 points, 5 caisses indiennes rouges à rideaux, 2 caisses mousselines laines brodées, 1 caisse rideaux mousseline brodée, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & CO.,
15 mai — 26, rue Bienville.

LARD, saindoux, maïs—40 boucauts lard assorti; 84 barillets saindoux, 100 jambons, 5 barils porc, 4 do bœuf formant la cargaison du chaland Henry Clay à vendre par
LAYET & AMELUNG,
15 mai — 17, Commerce.

HABILLEMENTS de Nègres.—30 balles étoffes de coton pour les habillements d'hiver pour les nègres, et 20 balles *lindseys* pour nègres, à vendre par
15 mai — J. SMALL, 36, rue Gravier.

CAMPECHE—100 tonneaux en lots au gré des acheteurs, à vendre par
15 mai — R. GRONING & CO.

HUILE—100 barriques huile de baleine, d'hiver, blanchie à vendre par — DAVIS & HOBART,
15 mai — 18, Douane.

CRAMBERRIES—10 1/4 de barriques et 30 1/8 do à vendre par — DAVIS & HOBART,
15 mai — 18, Douane.

HARICOTS rouges—100 barils haricots rouges à vendre par — DAVIS & HOBART,
15 mai — 18, Douane.

JAMBONS de famille—101 barils jambons enveloppés, de famille à vendre par — LAYET & AMELUNG,
15 mai — 17, Commerce.

PORC—400 barils mess, 500 de prime et 200 barils épaules à vendre par — LAYET & AMELUNG,
15 mai — 17, Commerce.

WHISKEY—200 barils whiskey rectifié [illegible] vendre par — LAYET & AMELUNG,
15 mai — 17, [illegible]

RECU par les derniers arrivages de Bordeaux, et à vendre par les soussignés, savoir:
100 barriques vin Montferrand,
50 do. do. St-Emilion,
50 do. do. St-Estèphe,
20 do. do. St-Julien,
300 caisses vin de différentes marques,
25 caisses vin blanc Haut Sauterne,
50 do. do. Graves,
50 do. liqueurs assorties,
25 do. absynthe,
25 do. Kirchenwasser,
50 do. fruits à l'eau de vie,
5000 Bouchons. — LOISON & SILVESTRE,
73, rue Royale.

EN débarquement du navire l'Andel, du Havre, et à vendre par Mme. Buffet, rue Royale, entre [illegible] Louis, No. 127, savoir:
Fromage tête de mort; do. [illegible] cisses de Lyon; anchois à l'[illegible] servés dans leurs jus; [illegible] gelée de pommes; [illegible] la canelle; sardines [illegible] en assortis; truffes [illegible] de Maille; [illegible]
[illegible]